

Monsieur Le Président,

C'est après mûre réflexion et beaucoup de regrets que nous avons pris une décision difficile. Notre décision fait suite à de nombreux mois passés à rechercher la collégialité et le consensus. Cette situation ayant dégénérée, nous avons essayé de trouver des solutions concrètes permettant de fonctionner sereinement au sein du collège.

Nous avons également, pendant cette période trouble, eu recours à l'aide des autorités par le biais de la Préfecture qui nous a apporté son soutien à maintes reprises. Force est de constater que des dysfonctionnements importants persistent et qu'il est devenu impossible de remplir correctement les fonctions pour lesquelles nous avons été élus.

Nous avons souhaité que les débats au sein de la Municipalité soient tournés vers le bien commun tout en étant persuadés de faire les meilleurs choix possibles pour nos habitants. Malheureusement il semble que ce bien commun, mais aussi l'honnêteté devant la réalité des faits et le respect des personnalités et opinions de chacune et chacun, ne soient plus de mise. Les rapports entre les membres de la Municipalité se sont détériorés bien au-delà de ce d'aucun pourrait imaginer atteignant un point de non-retour. Après plusieurs départs en cours de législature, c'est à notre tour de prendre nos responsabilités en refusant de continuer ainsi.

Une Municipalité qui engage des dépenses au-delà des montants accordés outrepassa ses compétences et bafoua nos institutions. A lui seul le préavis 3/17 dénombrait plusieurs cas pour des montants importants (cuisine UAPE, salle polyvalente, eau sous-pression). Et selon le rapport de la commission de gestion sur le préavis 3/18, les mêmes pratiques perdurent une année après. Et cela, nous ne le cautionnerons plus !

Il ne s'agit plus d'une simple question de montant, il s'agit de nos lois, des valeurs sur lesquelles se fondent nos institutions, notre constitution. Qu'advierait-il de notre Etat de Droit si toutes les Municipalités engageaient des montants extrabudgétaires en se substituant aux compétences du Conseil ? Qu'advierait-il des plus démunis si les 309 communes du canton constituaient leurs liquidités manquantes en retenant les montants de la facture sociale pour financer des constructions ? Que deviendrait la séparation des pouvoirs si les exécutifs se substituaient aux prérogatives de certaines commissions telle que la commission de recours ? Une Municipalité où la fin justifie les moyens, nous ne le cautionnerons plus !

Saint Exupéry a écrit : *'nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants'*. Un Municipal n'est que le locataire d'une commune qu'il s'engage à entretenir pour la durée d'une législature. Peut-on parler d'anticipation lorsque nous proposons dans l'urgence un plan pour entretenir les chalets d'alpage d'un montant de 1% du montant nécessaire ? Quel est le plan pour les 99% restants ? Nos biens communaux sont-ils suffisamment entretenus ? Nos zones 30 sont-elles régularisées ? Pourquoi les chaudières des chaufferies sont-elles dans un tel état qu'il faille s'en occuper en urgence aujourd'hui ? Où sont les fonds prévus pour les renouveler ? Quel est le plan partagé et communiqué pour entretenir nos routes ? Et celui des bâtiments ? Et pendant tout ce temps, au lieu de veiller à l'entretien de l'existant, la dette communale est passée de 5 millions à 16 millions ; ramenée à l'habitant, il s'agit d'une des plus élevée du canton. Auxquels s'ajoutent des emprunts déguisés en leasing, des décalages de remboursements, un taux d'imposition supérieur à la moyenne cantonale et dont plus de 15 points sont affectés pour supporter le poids de la dette. Rétrospectivement peut-on parler d'une gestion responsable, soucieuse de l'avenir ou de démagogie et de fuite vers l'avant ? Cette gestion par la peur et l'urgence, nous ne le cautionnerons plus !

Et la transparence dans toute cette histoire ? Que dire d'une Municipalité qui vous affirme que tout cela n'est qu'un problème de trésorerie ? Depuis quand une dette qui augmente d'une dizaine de millions est un problème de trésorerie ? Que dire d'une Municipalité qui affirme que les seules causes sont exogènes avec

un responsable tout désigné : le Canton. Tout s'explique par les fluctuations de la péréquation et le retard que le Canton applique pour verser les impôts des personnes. Qu'elle est belle la transparence... Cette politique politicienne, nous ne la cautionnerons plus !

Il a été très compliqué pour nous de décider de partir en cours de législature. Nous avons concentré nos efforts à améliorer la situation financière de notre Commune tout en renforçant les liens avec les conseillers communaux. Notre but premier a été de fournir visibilité et transparence afin de faire avancer les dossiers sur des bases constructives.

A nous trois, nous voulions changer les pratiques et développer une vision d'avenir où l'anticipation remplace l'urgence, où la transparence remplace la confrontation, où la collaboration remplace l'isolement, où la responsabilité remplace la démagogie, où une politique au service des Bachenards remplace la confrontation avec la politique cantonale.

Nous voulions simplement :

- Elaborer des projets durables et des plans pérennes
- Travailler de manière constructive et transparente avec les commissions et le Conseil sur la base de préavis clairs et aboutis
- Collaborer en harmonie avec les autres communes et intercommunalités pour être plus forts ensemble
- Entretien convenablement nos infrastructures tout en réduisant activement le poids de notre dette
- Trouver de nouvelles sources de revenus en valorisant les atouts de notre commune

Dans la configuration Municipale actuelle, il nous est impossible de concrétiser ces enjeux tant nos visions diffèrent, tant la politique de l'isolement et la volonté de faire différemment des autres communes dominant, tant le besoin de confrontation reste le leitmotiv de l'action municipale, tant le consensus est impossible.

Cette décision que nous prenons ensemble est donc de quitter nos fonctions de municipaux avec effet immédiat.

Aussi, notre démission collective n'est pas une renonciation, mais une protestation. Le quorum Municipal n'étant plus atteint, l'Etat devra se prononcer sur le sort de notre Municipalité.

Nous sommes persuadés que la concentration des pouvoirs : Municipalité, RAB, Piscine dessert la démocratie. Dans la vie, il y a ceux *qui ne peuvent pas se passer du pouvoir* et ceux *qui ont le pouvoir de s'en passer*. Nous sommes intimement convaincus que nous avons fait le meilleur choix possible. Nous ne pouvons simplement plus continuer ainsi.

A tout ceux qui nous ont élus, qui nous ont encouragés, qui nous ont soutenus : sachez que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir et que nous avons été aussi loin qu'il était possible d'aller. Nous ne vous laissons pas tomber. Si l'avenir nous le permet, nous nous engageons à revenir dans un environnement renouvelé et à continuer la mission que nous avons commencée.

Nous ne pourrions terminer sans remercier les employés communaux dévoués à leurs tâches, qui œuvrent quotidiennement malgré les tensions au sein du collège municipal, notre garde forestier préservant notre patrimoine au-delà des législatures, les préfets oreilles attentives et de bons conseils à nos préoccupations, les membres du Conseil et des commissions avec qui nous avons eu des discussions constructives et tous les villageois qui nous ont fait confiance et souhaitent du changement.

Cécile Martini

Marc Mazzariol

Laufent Vukasovic